



Réponse de la Municipalité à une interpellation

« Incivilités à Bois-Murat et à Croisettes » déposée par
M. le Conseiller communal Michael Maeder

Sécurité publique

M. le Syndic Alain Monod

Réponse à l'interpellation adoptée par la Municipalité le 11.05.2026

Table des matières

Objet de l'interpellation	2
Réponse de la Municipalité.....	3

Objet de l'interpellation

Lors de la séance du Conseil communal du 24 mars 2026, M. le Conseiller communal Michael Maeder a déposé l'interpellation suivante :

La sécurité des citoyennes et citoyens d'Épalinges me tient à cœur. Lors de la campagne électorale dans mon quartier, plusieurs personnes, notamment des femmes m'ont interrogé sur la sécurité du quartier de Bois-Murat, Tuileries ainsi que des Croisettes. Et étant un utilisateur régulier du métro également aux heures "extrêmes", je l'ai vu également de mes propres yeux : Nous avons un problème d'incivilités aux Croisettes et à proximité de l'école Bois-Murat.

Que ce soit la vitre de l'arrêt de bus de Bois-Murat qui a été vandalisée à plusieurs reprises ces derniers temps, des tirs de feux d'artifices ou du vandalisme dans le(s) bus même. Actuellement, nous sommes nombreux à constater une hausse des incivilités et vandalisme dans ce périmètre. Et de l'autre, la situation aux Croisettes n'est guère mieux :

Un nombre croissant de jeunes (et moins jeunes) qui se comportent mal avec leurs vélos et ne respectent pas les règles de base du vivre ensemble. Des passages obligatoires dans l'ombre depuis maintenant plus d'une semaine, vu que les lampes du passage sous-voies ont été arrachées et la lumière est quasi inexistante depuis. Des déchets par terre ou encore l'ascenseur qui avait été vandalisé (comme déjà mentionné par un autre conseiller communal lors du dernier conseil).

L'ouverture du poste de la gendarmerie a été fièrement annoncée pour le 1er juillet 2026 et les attentes de la population sont élevées, à raison. J'espère de mon côté que la municipalité entreprendra des démarches nécessaires pour s'assurer que la sécurité des citoyennes et citoyens soit bien prise en compte et garantie.

Et je me suis demandé, attendons-nous l'arrivée de la gendarmerie pour agir ? Mais ces incivilités ne datent pas d'hier, c'est déjà le cas depuis un certain temps. Que comptez-vous faire pour y répondre ?

J'estime que nous devons agir pour éviter le pire car mieux vaut prévenir que guérir. Pourquoi pas faire de la prévention à l'école, effectuer des patrouilles aux Croisettes et en marquant la présence des forces de l'ordre, on pourra mieux protéger et également sensibiliser notre population.

J'invite donc la municipalité à réagir de manière appropriée, en mettant en place un vrai concept de prévention et d'intervention, ainsi que par exemple la mise en place des terrains de jeux dédiés et ouverts pour les jeunes, des sensibilisations, etc.



Ceci en étroite collaboration avec les nouvelles gendarmes qui atterrissent prochainement à Épalinges dans leur nouveau poste de police, mais évidemment également en intégrant le CAP et les différentes institutions déjà existantes pour une commune sûre.

Au vu de ce qui précède, je pose les questions suivantes à la Municipalité :

- 1. Est-ce que la municipalité a pris connaissance de la problématique dans les environs de Bois-Murat, au métro aux Croisettes, notamment concernant les incivilités à la sortie côté Biopôle et Tuileries ? Et compte-t-elle d'agir ?*
- 2. Quelles mesures ont été prises pour calmer la situation et quelles sont les mesures qui seront prises, avant que ça ne dégénère ?*
- 3. Plus précisément, quelles sont les mesures prises au collège de Bois-Murat, en ce qui concerne la prévention et de la sensibilisation des élèves pour éviter du vandalisme, comme (entre-autres) à l'arrêt de bus ?*
- 4. Compte-t-elle valoriser l'arrivée de la gendarmerie en vue de cette situation problématique ? Est-ce que la mise en place d'un vrai concept de prévention et d'intervention afin d'éviter au futur ce genre de situation est prévue ?*
- 5. Au-delà des interventions policières, quelles mesures d'accompagnement de ces jeunes sont en place et la municipalité prévoit-elle d'optimiser les possibilités d'accueil, de rencontre ou d'accompagnement dédiés aux jeunes dans ce périmètre afin d'apaiser la situation ?*

Réponse de la Municipalité

La Municipalité remercie M. Maeder de relayer des préoccupations, déjà connues, exprimées par la population concernant des incivilités et actes de vandalisme constatés dans le périmètre des Croisettes-Tuileries (dégradations de mobilier urbain, nuisances nocturnes, comportements inadaptés dans l'espace public, etc.).

La Gendarmerie est systématiquement informée des faits signalés. Il est rappelé à la population l'importance de signaler immédiatement toute situation problématique via le numéro 117, afin de permettre une intervention rapide et une meilleure efficacité des patrouilles de police. Sans signalement, les forces de police ne peuvent pas toujours intervenir dans les meilleurs délais, celles-ci devant également prioriser leurs interventions en fonction de leur gravité. Il ne sera jamais fait le reproche d'un appel.

Les dégradations constatées font systématiquement l'objet de photographies et, lorsque cela est possible (dégâts matériels) de dépôts de plainte afin d'assurer un suivi auprès des autorités compétentes.

S'agissant des nuisances sonores telles que pétards et feux d'artifice, il s'agit malheureusement de phénomènes connus et récurrents dans plusieurs secteurs qui ne sont pas uniquement propres à notre commune. La Police cantonale est systématiquement informée et des suivis sont effectués dans la mesure du possible.

Sur le plan de la prévention et du suivi, la Commune est activement engagée dans une démarche structurée depuis plusieurs années à travers l'Observatoire de la cohabitation, réunissant différents partenaires (spécialiste, services communaux, CAP, travailleur social de proximité, Gendarmerie de proximité, Sécurité publique, ainsi que des partenaires externes). Cette plateforme permet d'analyser les situations, de comprendre les dynamiques en jeu et de mettre en place des actions coordonnées et proactives.

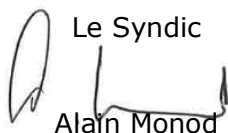
Des patrouilles de sécurité publique sont déjà effectuées sur le terrain, et des réflexions sont en cours afin de renforcer les dispositifs de prévention, notamment en lien avec le jeune public et les espaces de rencontre. Des actions d'aménagement et d'amélioration de certains lieux (éclairage, sécurisation et valorisation des passages) sont également en cours de mise en œuvre ou de planification.

Concernant l'arrivée prochaine de la Gendarmerie dans notre Commune, et notamment d'un poste commun avec la Sécurité publique, celle-ci constituera un renforcement de la présence policière et une plus forte proximité avec la population. Toutefois, elle s'inscrit dans un dispositif global déjà existant et ne constitue pas l'unique réponse aux enjeux actuels.

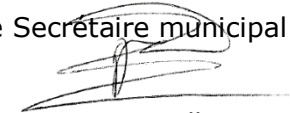
Enfin, la Municipalité rappelle que son action s'inscrit dans une démarche continue de prévention, de coordination interinstitutionnelle et de maintien du dialogue avec les partenaires concernés, afin de garantir au mieux la sécurité et la qualité de vie de la population.

Épalinges, le 11.05.2026

Au nom de la Municipalité


Le Syndic
Alain Monod




Le Secrétaire municipal
Damien Bally